

A l'attention des nageuses et des nageurs sélectionnés pour l'année
2008

Gaël MARPEAU
Chargé de mission
« Equipes Fédérales NEV.FFESSM »
29 rue Alphonse Daudet
91000 EVRY

Port. : 06 32 35 20 08
E-mail : Equipe.FFESSM-NEV@laposte.net

OBJET : Annonce de ta sélection dans les équipes fédérales nationales de Nage en Eau Vive

Ca y est ,

La sélection 2008 a été validée par le comité de sélection. Cette fin d'année 2007 a été marquée par l'évolution de notre règlement compétition et pour ce qui concerne la sélection des athlètes dans l'équipe nationale le fameux Article 20 a lui aussi énormément évolué. Je te laisse le soin de prendre connaissance de ces modifications dans le détail mais tu vas vite de rendre compte de la plus marquante modification : vous ne serez que 12 sélectionnés cette année.

Bravo donc pour tes résultats qui, en descente ou en slalom t'ont permis de rentrer dans cette sélection bien plus étroite. Cette place en équipe est une récompense et elle débouchera sur un certain nombre d'avantages mis en place par la Commission nationale pour saluer les efforts que tu as entrepris au cours de cette saison passée pour entrer ou rester dans l'équipe.

Que tu entres pour la première fois dans la sélection ou que tu y sois depuis plus longtemps, je te demande de me contacter au plus vite pour me dire si tu possède déjà une tenue fédérale et donner tes mensurations. Je vais essayer de faire évoluer cette tenue et j'ai donc besoin des informations concernant les « anciens » comme les nouveaux.

Les membres des équipes DOIVENT porter cette tenue lors des remises des résultats des compétitions nationales. De plus, si tu es Championne ou Champion de France en titre, le survêtement blanc lié à ton titre doit remplacer ta tenue d'équipe. Cela ne représentera que quelques heures autour de la proclamation des résultats en dehors de ces créneaux tu es libre de porter ou non la tenue en fonction de ton envie de porter cette marque de reconnaissance de la commission nationale.

Tu peux bien entendu refuser de porter celle-ci. Il te suffit pour cela de refuser ta sélection.

Cette sélection t'offre aussi une place de droit dans le stage d'équipe. Il est en cours d'organisation et devrait prendre une semaine. Je vous communiquerais les informations le plus vite possible afin que tu puisses t'organiser. Si tu ne pouvais te rendre à se stage ou si tu refusais ta sélection, ce serait un nageur ou une nageuse de la réserve qui prendrait ta place.

Il ne me reste plus qu'à te souhaiter une bonne saison 2008 sous les couleurs de la Commission Nationale et à te demander de remplir et de me renvoyer par courrier les documents joints à ce courrier, à savoir la fiche de renseignements et celle de participation aux stages avant le 15/01/2007. Si tu as des questions concernant ta sélection, appelle moi ou envoie moi un mail. Je me ferais un devoir de te répondre au plus vite.

Gaël MARPEAU
Chargé de mission
« Equipes Fédérales NEV FFESSM »

FICHE DE RENSEIGNEMENT

INFORMATIONS PERSONNELLES

NOM Prénom n° licence

Date de Naissance/...../..... Catégorie

Adresse Postale Adresse mail

..... Tél. fixe

..... Tél. portable

Pour les mineurs Tél. parents fixe

port

Travail

Informations tenues

Taille Haut (en lettre et en nombre)..... Taille Bas (en lettre et en nombre).....

les vêtements précédent viennent de Décathlon en cas de doute vas vérifier ta taille.

INFORMATIONS CLUB

CLUB..... n°

Président Nom..... Téléphone fixe :

Prénom..... Téléphone portable

E-mail

SELECTION

Coches, signes ou fais signer le paragraphe correspondant à ta décision :

j'accepte ma sélection et les avantages et obligations qui lui incombent et qui sont définis dans l'article 20 du règlement compétition de la Commission Nationale de Nage en Eau Vive.

Signature obligatoire

je n'accepte pas ma sélection et renonce aux avantages et obligations qui lui incombent et qui sont définis dans l'article 20 du règlement compétition de la Commission Nationale de Nage en Eau Vive.

Signature obligatoire

j'accepte la sélection de mon enfant mineur et les avantages et obligations qui lui incombent et qui sont définis dans l'article 20 du règlement compétition de la Commission Nationale de Nage en Eau Vive.

Signature obligatoire

je n'accepte pas la sélection de mon enfant mineur et renonce en son nom aux avantages et obligations qui lui incombent et qui sont définis dans l'article 20 du règlement compétition de la Commission Nationale de Nage en Eau Vive.

Signature obligatoire